



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, 12 février 2021

VIGILANCE ORANGE – NEIGE/VERGLAS

Jusqu'au samedi 13 février 2021 à 16h

Les services de Météo France placent le département du Morbihan en vigilance orange (niveau 3/4) pour risque de neige/verglas jusqu'au samedi 13 février 2021 à 16h.

Prévisions météo

La nuit prochaine, ces gelées se généralisent et contribuent au maintien du verglas sur le département. En fin de nuit prochaine, une perturbation arrive par la pointe bretonne et gagne vers l'est en cours de journée. Au sein de cette perturbation, des pluies verglaçantes sont possibles venant aggraver les phénomènes glissants déjà présents avec le regel. Localement, de petites couches de glace peuvent à nouveau se former sur les chaussées.

Les conditions de circulation dans l'ensemble du département pourraient être difficiles. Soyez vigilants.

Les services de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest et les services du Conseil départemental sont mobilisés pour intervenir sur le réseau routier du Morbihan.

Le préfet du Morbihan appelle les usagers de la route à la plus grande prudence.

Les consignes à observer

- Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex





PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Pour vous informer

Le site internet des services de l'Etat du Morbihan > <http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Transports-et-circulation/Conditions-de-circulation-sur-les-routes-du-Morbihan>

Le site du Conseil départemental pour les routes départementales > <http://www.morbihan.fr/les-services/deplacements/conditions-de-circulation>

Le site de la DIR Ouest pour les routes nationales > <http://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr>

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan